Longecourt' Mag 9

Sommaire

Mot de Daniel BAUDRON, Maire de la commune 3

Brèves et infos 4

Point travaux 5

Cérémonie du 8 Mai 6

Dégradations 7

Campagne Keolis 10

SICECO 11

Situation hydrologique 12

Produits d'entretien au naturel 13

UNASS 14

Ancienne école maternelle 16

Associations 17

Agenda associatif 23

Carnet Blanc

Un mariage, une naissance, un baptême…
Vous souhaitez partager un évènement heureux ?

Nous serions ravis d'ouvrir le « Carnet Blanc »
de notre commune.

Une photo, une anecdote…

N'hésitez pas à nous contacter :
par téléphone au 03 80 79 10 10

par mail à longecourt.mairie@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Chères Longecourtoises, chers Longecourtois,

Il y a quelques années, je vous proposais de vous prêter à un petit jeu avec moi. Ayant constaté récemment certaines dégradations, je pense qu'aujourd'hui, je peux encore jouer un peu avec les mots de chacun d'entre vous.

Comment qualifiez-vous le comportement des personnes…

- ✓ qui roulent doucement à moto ou en voiture, en centre-ville, alors qu'un enfant peut traverser la route ?
- ✓ qui ne laissent aucune dégradation après leur passage dans les locaux communaux ?
- ✓ qui sortent leurs poubelles uniquement le jour du ramassage des ordures ménagères ?
- ✓ qui déposent dans les poubelles mises à leur disposition les bouteilles, les canettes vides, et autres déchets ?
- ✓ qui n'écrivent pas sur les murs des locaux communaux ou sur les jeux réservés aux enfants ?

Avez-vous trouvé la réponse ?

Il me semble que nous pourrions appeler ce genre d'attitude « **la Civilité** ». Lorsque nous vivons en groupe, nous devons tous nous respecter, pour que la vie de chacun d'entre nous soit vivable et même plus agréable.

Je crois que nous aurions pu en donner aussi une autre : « **le Civisme** ». Le respect de chaque personne, le respect de chaque installation et de chaque aménagement de la commune, le respect de chaque décision prise, le respect du bien d'autrui sont des notions qui permettent à chacun d'entre nous de nous inscrire dans la vie de tous.

Monsieur Marbeau, conseiller d'État, a dit que « la liberté c'est le respect des droits de chacun ; l'ordre c'est le respect des droits de tous ».

Nous avons tous le droit à la tranquillité, à la sérénité, à la paix.

Pour conclure, je vous souhaite Chers Concitoyens de passer de bonnes vacances !

Votre Maire,
Daniel Baudron

BRÈVES ET INFOS…

Le bureau de vote pour les élections législatives des 11 et 18 Juin 2017 sera ouvert, Salle de la Grande Ferme, de 8h00 à 18h00.

LA POSTE

Le bureau de poste de Longecourt en Plaine sera exceptionnellement fermé du 17 Juillet au 6 Août 2017.

Vous pourrez, durant cette période, retrouver tous vos services habituels dans les bureaux de poste situés à proximité.

Votre bureau de poste ré-ouvrira ses portes le 8 Août 2017 aux horaires habituels.

Les prochaines collectes de sang sur la commune de Longecourt en Plaine auront lieu, Salle de la Grande Ferme, de 16h00 à 19h00, les

Don du Sang

Vendredi 21 Juillet 2017
Vendredi 22 Septembre 2017
Vendredi 15 Décembre 2017

Le café restaurant L'insolite ré-ouvrira ses portes courant Juin 2017

Photos Chantal Malatesta

En ce mois de Mai, La Terrasse a cédé sa place à un tout nouvel établissement… **Les Bons Mets**.

Jérémie Legras, ardennais de 39 ans, créateur d'un service traiteur à domicile sur Dijon il y a 6 ans, a choisi notre commune pour ouvrir son bar-restaurant, pour notre plus grand plaisir.

C'est en compagnie de Véronique, son épouse, et de Dylan, leur serveur, qu'il ravira vos papilles de ses recettes originales ou traditionnelles.

Les Bons Mets - 43, route de Dijon - 21110 Longecourt en Plaine
Tél: 03 80 79 12 96 / 06 81 85 66 04 / http://www.lesbonsmets.sitew.com.

Nous souhaitons également la bienvenue à notre nouvelle fleuriste ! Catherine Michaud a récemment inauguré sa boutique « **Le Cactus Rose** » au centre commercial de La Grande Ferme à Longecourt en Plaine.

Monsieur le Maire, les élus, les responsables des associations du village, des voisins et amis ont participé à cet agréable moment de partage. Madame Gyslaine Lanclume, élue de la Chambre des Métiers de Dijon était également présente.

Photos Chantal Malatesta

Le Cactus Rose – 32, route de Dijon – 21110 Longecourt en Plaine / Tél: 03 45 62 32 65

Toute l'équipe du Mag et de la municipalité souhaite un grand succès professionnel à nos nouveaux commerçants !

POINT TRAVAUX

Bibliothèque

La rampe d'accès pours les personnes à mobilité réduite est installée. Le sablage du mur et de la grille est en cours. L'ancien crépi a été retiré.

Impasse de l'Oucherotte

L'enrobé sera prochainement mis en place sur le petit pont. Fin Mai / début Juin, le garde-corps sera posé par l'entreprise Forestier.

Divers

Un apiculteur est intervenu pour récupérer l'essaim d'abeilles qui avait élu domicile près des jeux des petits derrière la mairie.

Espaces Verts

Le Jeudi 23 Mars, l'entreprise Duc et Préneuf est venue faire une démonstration de matériel et a semé des pieds de mur et une prairie fleuris le long de la rivière, impasse de l'Oucherotte, pour un coût de 906,00 € TTC.

Courant Juin aura lieu la mise en sécurité de l'étang, avec enlèvement des branches mortes et abattage des arbres secs.

Il sera également effectué le remontage de la couronne foliaire des arbres et la taille des branches en limite de propriété sur toute la commune par l'entreprise ILEO. Coût total: 1 956,00 € TTC.

Suite aux préconisations du Syndicat du bassin de la Vouge concernant la situation critique des nappes et des rivières, nous réduirons les plantations de fleurs dans les jardinières de la commune.

Courant Septembre seront entrepris des travaux d'embellissement des entrées du village. Une subvention de 8 000 € nous a été accordée par Mme la députée de la 3ème circonscription.

Cérémonie du 8 Mai

« Le 8 mai marque la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale. Cette journée donne lieu à des cérémonies commémoratives sur l'ensemble du territoire.

Le 7 Mai 1945, à 2h41, un premier acte de capitulation allemande est signé à Reims. Les combats doivent cesser à 23h01, le 8 Mai, heure française. La nouvelle n'est communiquée officiellement en France que le lendemain. Le 8 Mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises françaises sonnent donc officiellement la fin de la guerre tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique: "La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France.

Entouré par la foule, il va se recueillir ensuite sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de triomphe. La population laisse éclater sa joie. Le 8 Mai après-midi et le 9 Mai sont déclarés exceptionnellement fériés. La foule envahit les rues, entonnant la Marseillaise et des chants patriotiques. Les scènes de liesse rappellent celles qui avaient accompagné la Libération, à l'été et à l'automne 1944. Le 8 Mai, la capitulation générale allemande est signée à Berlin par le maréchal Wilhelm Keitel. Les Soviétiques, maîtres de la ville depuis le 2 Mai, estiment en effet que la capitulation de Reims n'est qu'un acte préliminaire. La France, signataire aux côtés des Alliés de ces deux actes, est représentée à Reims par le général Sevez, à Berlin par le général de Lattre de Tassigny. La reddition sans conditions de l'Allemagne nazie met fin en Europe à un conflit de six ans qui a fait plusieurs dizaines de millions de morts.

Toutefois, la date du 8 Mai ne marque pas la fin de la présence militaire allemande sur l'ensemble du territoire français. Les dernières poches de résistance, à Dunkerque, Lorient et Saint-Nazaire, ne tombent que les jours suivant la capitulation du Reich.

La célébration de ce jour de victoire instauré dès 1946 a considérablement évolué jusqu'en 1981, date à partir de laquelle un consensus s'est fait pour consacrer le 8 Mai jour férié et jour de fête nationale. »

A Longecourt en Plaine, ce 8 Mai 2017, une belle cérémonie a eu lieu au monument aux morts, en présence des portes drapeaux, du Maire Daniel Baudron, de nombreux élus et adjoints, de la population Longecouroise et des enfants des écoles qui ont entonné la Marseillaise et lu un texte sur la fin de la guerre. La sonnerie aux morts a été jouée à la trompette par Paul Murano.

DÉGRADATIONS

Des actes de dégradations inacceptables sont de plus en plus nombreux sur la commune, malgré les contrôles réguliers de la gendarmerie de Genlis.

Outre les tags qui se multiplient sur les murs, nous constatons des dommages importants autour des jeux destinés au plus petits derrière la mairie : lave-mains des toilettes cassé, bouteilles en verre abandonnées ça et là… **Autant de dangers possibles pour les jeunes et moins jeunes.**

Le préau de l'école maternelle n'est pas épargné non plus : porte fracturée, tessons de bouteilles au sol…

Nous retrouvons même par endroit des traces d'œufs jetés sur les murs et façades des maisons…

Soyons vigilants et ne laissons plus faire !!

Si vous êtes témoins d'un acte d'incivilité, merci d'en référer à la mairie ou à la gendarmerie de Genlis.

Pour rappel, le coût des réparations et/ou du nettoyage sont à la charge de tous les contribuables.

Quelques exemples d'incivilités et de dégradations !

DÉGRADATIONS: RAPPEL DES RÈGLES

Le vandalisme est un délit qui consiste à détruire, dégrader, détériorer volontairement le bien d'autrui. Sont considérés comme des actes de vandalisme :

- les tags, les graffitis et autres inscriptions non autorisées sur un mur, un bus, dans le métro...
- toute autre détérioration d'un véhicule, (incendie, bris de vitres...)
- destruction d'abribus,
- détérioration de bâtiments publics,
- bris de fenêtres ou de vitrines de magasin sans vol.

L'acte de vandalisme doit être fait sans motif légitime. Il est autorisé de briser une vitre pour sauver une personne en danger par exemple. Dans tous les cas, la victime de vandalisme peut demander la réparation de son préjudice.

QUE RISQUE-T-ON ?

S'il n'en résulte que des dommages légers, la peine maximale pour un tag ou un graffiti est de

3750 € d'amende
et un travail d'intérêt général.

Ce travail peut consister en la réparation des dégâts causés sur un équipement public.

Un dommage léger est un dommage nécessitant peu de réparation, avec des dégâts superficiels (si la peinture est effaçable par exemple).

En cas de dommage important, un tag ou un graffiti est puni jusqu'à

2 ans d'emprisonnement
et 30 000 € d'amende.

Un dommage important est un dommage causant des dégâts plus lourds, voire définitifs. Par exemple, si une très grande surface a été recouverte de peinture indélébile.

Les peines sont aggravées si le tag ou le graffiti :

- sert à intimider un témoin ou une victime d'une infraction,
- est commis contre un bien appartenant à un policier, un gendarme ou un magistrat ((ou à son époux(se), concubin(e), partenaire de Pacs, à un descendant ou ascendant) en vue de l'intimider,
- est commis dans un local d'habitation ou un lien destiné à l'entrepôt de fonds ou de marchandises en pénétrant dans les lieux par effraction,
- est commis à plusieurs,
- est commis par une personne dissimulant volontairement son visage,
- vise un bien public (abribus, train, métro...).

La peine encourue passe alors à

15 000 € d'amende
et un travail d'intérêt général.

Ce travail peut consister en la réparation des dégâts causés sur un équipement public.

La victime d'un acte de vandalisme doit porter plainte pour que l'auteur soit puni d'une amende voire d'une peine de prison. Vous devez vous adresser à un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

OU S'ADRESSER ?

COMMISSARIAT OU GENDARMERIE

La réception de la plainte ne peut pas vous être refusée. Elle est ensuite transmise au procureur de la République.

Avant de vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie, vous pouvez remplir une pré-plainte en ligne si vous êtes victime d'une atteinte aux biens (vol, escroquerie....) dont l'auteur vous est inconnu. Vous obtiendrez alors un rendez-vous et les policiers ou gendarmes auront déjà les éléments de votre plainte à votre arrivée.

PAR CORRESPONDANCE

Vous devez écrire directement au procureur de la République. Il faut envoyer une lettre sur papier libre au tribunal de grande instance du lieu de l'infraction ou du domicile de l'auteur de l'infraction.

La lettre doit préciser :

- *l'état civil complet du plaignant et ses coordonnées complètes (adresse et n° de téléphone),*
- *le récit détaillé des faits, la date et le lieu de l'infraction,*
- *le nom de l'auteur présumé s'il est connu du plaignant (à défaut, il convient de déposer plainte contre X),*
- *les noms et adresses des éventuels témoins de cette infraction,*
- *la description et l'estimation provisoire ou définitive du préjudice,*
- *les documents de preuve : certificats médicaux constatant les blessures, arrêts de travail, factures diverses, constats en cas de dégâts matériels.*

Tribunal de grande instance de Dijon
Cité Judiciaire - 13 Bld Clémenceau - BP 13313 - 21033 DIJON CEDEX
Télécopie : 03 80 70 45 89 / Téléphone : 03 80 70 45 00

Pré-plainte en ligne: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19620

La victime peut également obtenir une réparation de son préjudice au cours du son procès au pénal.

Le préjudice matériel est équivalent au montant de la valeur du bien détruit ou de la réparation effectuée pour le remettre en état (il convient donc de conserver les factures, rapports d'expertise).

Si les objets détruits avaient une valeur affective, le préjudice moral subi peut être indemnisé.

Il est également possible de demander une indemnisation auprès de la Commission d'indemnisation des victimes d'infraction (Civi).

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS

QUELQUES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER POUR VOTRE SÉCURITÉ.

Le voyage en car reste le moyen de transport routier le plus sûr.

Les conducteurs sont des professionnels, formés pour assurer la sécurité des voyageurs tout au long du trajet, à l'intérieur comme à l'extérieur du véhicule.

En tant que voyageur, votre vigilance et le respect des consignes participent également à votre sécurité.

Keolis et l'association Prévention Routière, avec le soutien de l'ANATEEP, se mobilisent pour sensibiliser les passagers au port de la ceinture de sécurité et aux autres règles à respecter pour bien voyager.

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ EST OBLIGATOIRE POUR TOUS, Y COMPRIS DANS LES CARS !

Tous les véhicules sont équipés de ceintures pour assurer la sécurité des voyageurs. L'attacher est une obligation pour tous les passagers.

ATTACHEZ VOTRE CEINTURE POUR UN VOYAGE PLUS SÛR !

Même à faible vitesse, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie ! Comme en voiture, en cas d'accident, un passager non attaché peut être éjecté de son siège, mettant en danger sa vie et celle des autres.

UNE CEINTURE TOUJOURS ATTACHÉE POUR UNE SECURITE PERMANENTE !

Attachez votre ceinture de sécurité avant le départ et gardez la jusqu'à l'arrivée. Pensez à bien l'ajuster. Si vous devez vous déplacer à bord, pensez à la rattacher une fois assis.

CE QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE

Le port effectif de la ceinture dans les véhicules de plus de 9 places est de la responsabilité des voyageurs et non celle du conducteur. En cas de non-port de la ceinture de sécurité, vous vous exposez à une contravention de 4ème classe, soit 135 €, selon le tarif en vigueur.

QUELQUES CONSEILS DE SECURITE

A BORD DU CAR

Ranger vos effets personnels dans les espaces dédiés ou sous votre siège. En cas de freinage d'urgence ou de choc, vous éviterez ainsi que vos affaires ne soient projetées à l'intérieur du véhicule et blessent quelqu'un.

LIBÉREZ L'ALLÉE CENTRALE DE TOUT OBJET

En cas d'évacuation et pour éviter tout risque de chute, laissez libre l'allée centrale de tout objet.

RESTEZ ASSIS ET ATTACHÉ LORSQUE LE CAR EST EN MOUVEMENT

Limitez vos déplacements lorsque le car est en mouvement et restez attaché à votre place du départ à l'arrivée.

A LA MONTÉ

Ecartez-vous de la chaussée afin d'être toujours visible du conducteur. Montez prudemment pour ne pas tomber. Ne courez pas après le car s'il est en train de partir.

A LA DESCENTE

Descendez en tenant la rampe et en restant vigilant. Eloignez-vous du car pour rester visible. Attendez que le car soit parti pour traverser la chaussée.

SICECO: « CONSEILS ÉNERGIE »

Votre fourniture d'électricité est-elle de qualité ?

L'intensité lumineuse de vos ampoules en fonctionnement diminue ?

Vos appareils électroménagers tournent au ralenti ou se mettent en sécurité (plaque de cuisson, PAC,…) ?

Vous ne pouvez pas faire fonctionner votre four en même temps que votre lave-vaisselle ? Vous subissez probablement des chutes de tension électrique !

Comment s'en assurer ?

Vérifiez tout d'abord, avec votre électricien, que la puissance électrique souscrite dans votre abonnement est suffisante ou que vos appareils électriques sont bien répartis pour équilibrer votre réseau domestique.

Sinon, le SICECO peut, **gratuitement**, poser des enregistreurs de tension afin de mesurer, à votre domicile, la qualité de l'électricité fournie par le réseau.

Pendant 1 semaine, ce petit appareil va être raccordé sur votre installation électrique pour enregistrer les valeurs de tension.

Quelles solutions ?

Si l'enregistreur révèle une contrainte de tension, le SICECO étudiera avec Enedis (anciennement ERDF) comment procéder au renforcement du réseau électrique afin d'améliorer la qualité de votre fourniture.

Qui paie ?

Ces travaux seront financés par les fonds FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification) qui assurent le financement des travaux sur les réseaux des zones rurales, plus longs et plus coûteux que les réseaux urbains.

Envie de réduire votre facture d'énergie ? Groupez-vous !

De nombreuses astuces existent pour réduire ses consommations d'énergie, et par la même occasion sa facture: isolation, réglage des bonnes températures… Mais connaissez-vous celle des groupements d'achat d'énergie ?

Quel principe ?

Acheter son énergie en groupe pour profiter d'une meilleure tarification.

Comment faire ?

Se rapprocher d'associations comme « UFC-Que Choisir ? » par exemple, qui proposent des groupements.

SICECO
Syndicat d'Énergies de Côte d'Or

Prendre rendez-vous avec un technicien du SICECO au 03 80 50 99 20 ou à contact@siceco.fr

SITUATION HYDROLOGIQUE DU BASSIN DE LA VOUGE

Les dernières analyses effectuées sur la situation hydrologique du Bassin de la Vouge nous permettre de constater que :

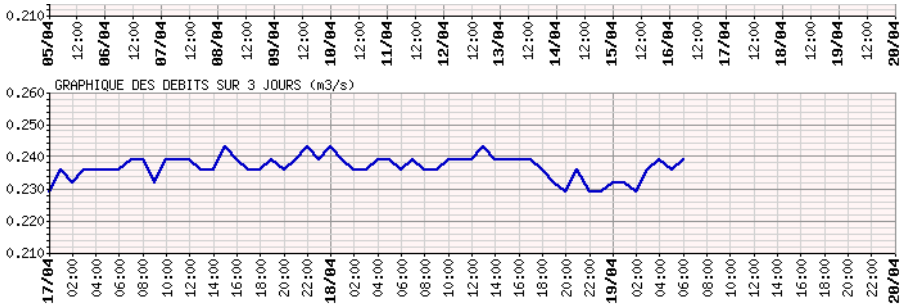

Débits moyens journaliers (en m³/s)

Date	05/04	06/04	07/04	08/04	09/04	10/04	11/04	12/04	13/04	14/04	15/04	16/04	17/04	18/04	19/04
Débit	0.243	0.243	0.241	0.240	0.240	0.239	0.238	0.238	0.237	0.236	0.237	0.237	0.237	0.237	

Données de références

Statistiques de la banque hydro : [Fiche Station] [Procédure Synthèse]

STATISTIQUES ANNUELLES SUR LES DÉBITS (en m³/s)

Module Inter Annuel	Étiage quinquennal QMNA5
0.300	0.160

STATISTIQUES MENSUELLES SUR LES DÉBITS (en m³/s)

MOIS	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Mensuel le plus bas observé	0.182 en 1992	0.174 en 1992	0.158 en 1992	0.174 en 1992	0.137 en 1992	0.164 en 1991	0.144 en 1991	0.111 en 1992	0.134 en 1992	0.138 en 1990	0.161 en 1985	0.173 en 1985
Quinquennal sec	0.261	0.274	0.264	0.247	0.212	0.204	0.180	0.163	0.170	0.177	0.212	0.232
Moyen	0.404	0.396	0.364	0.328	0.320	0.270	0.225	0.207	0.204	0.245	0.301	0.344
Quinquennal humide	0.521	0.503	0.452	0.401	0.408	0.327	0.267	0.248	0.236	0.301	0.379	0.441
Mensuel le plus haut observé	1.39 en 1994	0.853 en 1988	0.901 en 2001	0.534 en 1986	0.805 en 1983	0.541 en 1983	0.391 en 1983	0.355 en 1983	0.310 en 1983	0.754 en 1993	0.609 en 2014	0.696 en 1981

PÉRIODE DE RETOUR DE CRUE (en m³/s)

Période de retour de crue	2 ans	5 ans	10 ans	20 ans	50 ans	100 ans
Débit instantané calculé	1.40	2.10	2.70	3.20	3.80	

CRUES HISTORIQUES (en m et m³/s)

Date	Côte	Débit	Commentaire
8 janvier 1994	0.87	3.15	>10 ans

Représentation du débit de la station hydrométrique de la Cent Fonts à Saulon la Rue.

- il n'y pas eu de recharge depuis juin 2016 ;
  cette situation est inédite !
- le niveau de la nappe de Dijon Sud (au piézomètre de référence) n'a pas été aussi bas depuis 1996 , malgré des prélèvements en baisse nette depuis 1997,
- le niveau de la nappe de Dijon Sud en 2003 était presque 2 mètres plus haut qu'en 2017,
- le débit (0.237 m3/s) de la Cent Fonts (exutoire de la nappe superficielle de Dijon Sud) est actuellement en deçà du QMNA5 (débit sec de récurrence 5 ans) du mois d'Avril (0.247 m3/s),

Notez que les débits de la Varaude (gestion SBV), de la Vouge (gestion DREAL), … présentent les mêmes caractéristiques (données disponibles sur Hydroréel),

Le SBV souhaite informer, sans préjuger de la situation climatique à venir, des situations hydrogéologique et hydrologique des nappes et rivières du territoire du bassin de la Vouge du moment.

Le rôle d'un syndicat comme le SBV est d'informer, les responsables en charge notamment du fleurissement, à partir de données historiques et accessibles à tous.

PRODUITS D'ENTRETIEN AU NATUREL

Mardi 25 avril, un atelier gratuit « **faire ses produits d'entretien au naturel** » était organisé dans le cadre du Programme local de Prévention des Déchets du SMICTOM de la Plaine Dijonnaise, en partenariat avec Laurence Radouan des « Secrets de LOLO ».

Pendant 2 heures, les participants ont pu apprendre de nombreuses techniques du quotidien afin d'utiliser des produits naturels pour l'entretien de la maison au profit des produits conventionnels.

En plus de présenter les intérêts écologiques, économiques et sanitaires, fabriquer des propres produits d'entretien est simple, rapide et efficace.

Vous pouvez fabriquer vous-même une partie de ces produits mais pensez également à utiliser des produits courants, simples, efficaces et bon marché.

PRODUIT	PROPRIETE	PRIX	OU LE TROUVER ?
Eau	Essentielle pour la préparation des produits		
Vinaigre blanc	Dégraissant, détartrant, antiseptique, désinfectant, anti-parasite, anti-fongique	Moins de 1 € le litre	Grandes surfaces
Bicarbonate de soude	Neutralise les odeurs, nettoyant et adoucisseur d'eau	3 € à 9 € le kg	Magasin de bricolage Droguerie / Epicerie bio
Cristaux de soude	Détartrant, dissout les matières grasses, détachant	2 € à 6 € le kg	Magasin de bricolage Droguerie / Epicerie bio
Huiles essentielles	Désinfectantes, antiseptiques, antibactériennes et antifongiques	4 € à 10 € les 10ml	Epiceries bio
Savon de Marseille	Dégraissant et antidétachant	5 € le litre	Magasin de bricolage Droguerie / Epicerie bio
Savon noir	Dégraissant et antidétachant	5 € le litre	Magasin de bricolage Droguerie / Epicerie bio

Le ménage au naturel « **Les secrets de Lolo** » :
Blog : http://www.lessecretsdelolo.fr/mon-blog/
Page Facebook : https://fr-fr.facebook.com/lessecretsdelolo/

SMICTOM de la Plaine Dijonnaise
prevention@smictom-plainedijonnaise.fr
06.23.53.30.22

UNASS – EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE

Une explosion au gaz dans un appartement d'une HLM, l'immeuble Colot…

Les secouristes UNASS 21-58 et la Mairie interviennent pour reloger en urgence et soutenir les 23 locataires en attente d'être relogés dans leur famille ou de pouvoir regagner leur logement.

Il s'agit du scénario imaginé le samedi 22 Avril dernier pour un exercice de Sécurité Civile organisé par les Secouristes UNASS 21-58 en partenariat avec la municipalité de Longecourt en Plaine.

Les Secouristes UNASS sont agréés par le Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sécurité Civile, pour les **missions de soutien à la population** en cas de catastrophe impliquant de nombreuses personnes.

Cet exercice, point d'orgue d'une formation de 2 jours, consistait pour les Secouristes à venir dans la commune sinistrée pour installer dans la salle polyvalente un **Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)** en un temps très bref après le moment de l'appel de la Mairie.

Rappelons que la municipalité de Longecourt, lors de l'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde, avait passé avec l'UNASS une convention d'assistance en cas de déclenchement de son PCS.

M. le Maire, Daniel BAUDRON, a accueilli à 9h30 devant la mairie les 16 secouristes qui arrivaient de Dijon en convoi (2 ambulances, un fourgon de transport et un VL), avec le matériel nécessaire (lits de camp, duvets, couvertures, tentes, nécessaires de toilette, percolateur, etc...). En une heure seulement, ils ont transformé la Salle polyvalente en Centre d'Hébergement d'Urgence, de façon à installer le plus confortablement possible 23 personnes bénévoles qui ont bien voulu jouer le rôle de personnes sinistrées.

Différentes zones ont été organisées : un secrétariat d'accueil et de gestion à l'entrée, une zone de couchages pour les hommes, une pour les femmes, et 2 zones spécifiques pour les familles, toutes équipées de lits de camps, duvets, nécessaires individuels de toilette, une zone de repas (petite salle de la salle polyvalente), une infirmerie sous tente.

Vers 10h30, les personnes à reloger, participants bénévoles de la population qui avaient été rassemblés devant la mairie à l'initiative de Daniel GEORGES, habitant de la commune et formateur à l'UNASS, ont été dirigées vers la salle polyvalente, puis accueillies, enregistrées, «chouchoutées» par les secouristes ont dit certains.

Après l'attribution de leur couchage, un café ou une boisson chaude et des viennoiseries leurs étaient offerts à la salle des repas. Quelques petits maux, factices ou véritables ont même été soignés à l'infirmerie du CHU.

L'exercice a pris fin vers 12h00; exercice suivi de près par M. le Maire et ses adjoints, fort utile et enrichissant, tant pour les Secouristes que pour la municipalité.

Juste avant le démontage du CHU et avant de repartir sur Dijon, un débriefing très technique a été conduit par le Président des Secouristes UNASS 21-58, Sébastien PHILIPPE, pour faire ressortir les points forts et dégager les axes d'amélioration possibles, comme cela doit se faire systématiquement.

De l'avis de tous, l'exercice fut une réussite et les habitants ont été agréablement surpris et stupéfaits de l'installation réalisée dans la salle polyvalente de la Cerisaie en un temps record.

A l'issue de l'exercice, les Secouristes UNASS ont offert à tous le verre de l'amitié, en préambule duquel le Président de l'UNASS a rappelé l'importance de la mission de Sécurité Civile « aide aux populations sinistrées » confiées par le Ministère de l'Intérieur aux différentes Associations de secourisme agissant bénévolement sur le territoire français. Il a insisté sur la nécessité de se former pour être efficaces et honorer la confiance accordée par les pouvoirs publics.

M. BAUDRON, qui a suivi l'exercice de bout en bout, a chaleureusement remercié les Secouristes UNASS pour la démonstration de leur savoir-faire et s'est dit rassuré de pouvoir compter sur les secouristes si un jour une catastrophe devait impacter des habitants de Longecourt en Plaine à reloger en urgence.

Secouristes UNASS Côte d'Or – Nièvre
10, Avenue Jean-Baptiste Greuze 21000 DIJON
cotedornievre@secouristes.com
Tél: 03 80 30 80 50 / www.unass.fr

ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE DE LA CERISAIE

Depuis sa fermeture, l'ancienne école de la Cerisaie n'était plus utilisée. Paul Murano, adjoint aux associations, aidé par des bénévoles de ceux-ci ont entrepris un travail de rangement et de vide pour pouvoir utiliser les locaux.

Une grande salle pouvant servir pour des réunions importantes, une plus petite (ancien dortoir) et un bureau.

Des travaux de nettoyage et de peinture seront réalisés afin de permettre son utilisation.

En effet, les salles de réunion se trouvant dans le préfabriqué sont de plus en plus vétustes et leurs jours sont comptés avant une déconstruction.

Un grand merci à tous les bénévoles de nos associations.

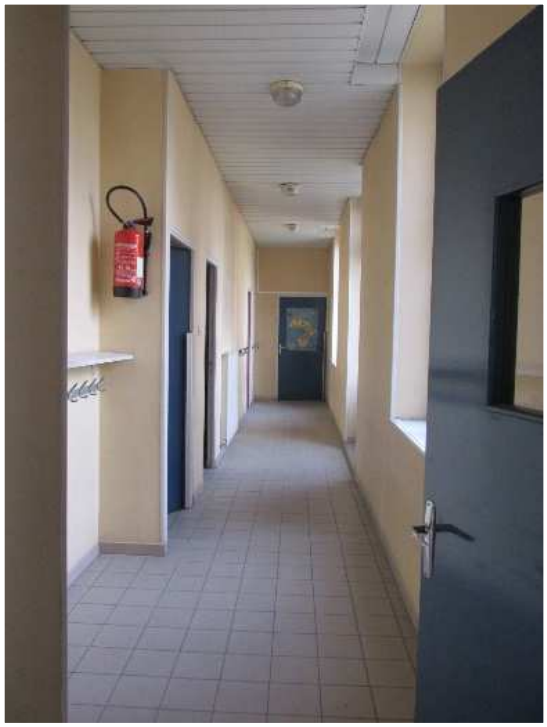

TRADI DANSES

Samedi 25 Mars 2017, l'association Tradi-danses a organisé son printemps du folk.

25 stagiaires de 8 à 70 ans se sont retrouvés pour découvrir ou se perfectionner sur les instruments et musiques traditionnels !

Six ateliers de pratiques instrumentales ont été organisés. Nouveauté cette année : un atelier de musique d'ensemble pour apprendre à jouer les uns avec les autres…

En début d'après-midi un concert éphémère a permis de réunir plus de 30 musiciens.

Atelier accordéons

Atelier flûtes et vielles

Photos Martine Vuillemot

Pour clore la journée un bal folk animé par La Cotelle y Danse et les Feurteillous a permis de faire danser un public enthousiaste au son de ces mêmes instruments traditionnels…

Danses folks et traditionnelles
TRADI-
Longecourt
DANSES

Mardi 20 juin 2017
à partir de 20h30
mini-bal « fête de la musique »
salle de la Cerisaie

Venez nombreux
pour danser ou
jouer avec nous !

Reprise des ateliers danses
Mardi 12 septembre 2017
puis tous les mardis
de **20h30 à 21h45**
salle de la Cerisaie
pour apprendre et pratiquer
des danses collectives, de
vieilles danses de couple et
bien d'autres types de danses…

Contact:
Bernard Gugger
03 80 72 63 02
contact@tradi-danses.org

Site web de l'association
http://tradi-danses.org

Présentation de notre groupe
http://lacotelleydanse.org/

Longecourt en Plaine a perdu, le 2 Juin 2017, Antoine Robert ALMANZA, à l'âge de 75 ans. Robert était le Président de l'association Vivons pour l'Espoir, pour laquelle il fût, avec Simone son épouse, totalement dévoué à la cause du Téléthon. Ancien élu de la commune, fidèle au monde associatif, il était une figure pilier de notre commune. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

CLUB DE L'AMITIÉ

Photo Chantal Malatesta

Le thé dansant du mois de Mars nous a rapporté un important bénéfice, avec lequel nous pourrons continuer à nous réunir les jeudis devant un petit goûter et quelques nouveaux jeux.

A noter que la participation était un peu moins nombreuse que la dernière fois !

Notre après-midi Mardi-gras s'est déroulé, comme d'habitude, dans une ambiance conviviale (photo ci-dessus); tout le petit monde du club était venu déguisé… Trouvez l'intruse…

Contacts du Club
Monique Frère : 03 80 39 75 67 / Raymond DEGUT : 06 16 44 66 66

Date à retenir !!

Soirée LOTO
le 7 Octobre 2017
Animée par Totor

LONGECOURT EN DANSE

Samedi 11 Février 2016, l'association Longecourt-en-Danse a organisé son premier repas dansant qui fut une réussite.

Cet évènement sera renouvelé
le Samedi 10 Février 2018. A vos agendas !

Les cours de danse de salon reprendront, sous la conduite du même formateur, le **Lundi 18 Septembre**
Salle polyvalente de la Cerisaie

Attention ! Changement de fonctionnement :

19h00 – 20h15 : cours pour non-initiés et débutants uniquement

20h15 – 21h30 : cours pour initiés et confirmés

Venez nous rejoindre, les deux premières séances sont gratuites et sans engagement !

Pour plus d'informations, contactez :
Marie-Laure JACQUES : 06 42 42 36 08
Martine VUILLEMOT : 06 74 59 83 55
longecourt.en.danse@orange.fr

IMAGES PLAINE NATURE

7ème Rendez-vous 'Images Plaine Nature'

Cette 7ème édition des rendez-vous 'Images Plaine Nature' a été un succès tant au plan de la qualité des expositions (retour des visiteurs) et de la fréquentation, puisque pas moins de 1100 visiteurs sont venus nous rendre visite à la salle de la Cerisaie, dont les enfants des écoles de Longecourt en Plaine.

La particularité de cette année a été la présence de 6 exposantes parmi les 11 photographes. Nous avons donc fait mieux que la parité. L'ambition est de faire, pour une des prochaines éditions, une édition 100% féminine

Pour 2018 nous garderons le fil conducteur de notre salon : vous faire découvrir la nature de la région, vue par des photographes de la région, tout en gardant l'atout principal, très prisé des exposants... la convivialité.

Nous vous donnons rendez-vous les 2, 3 et 4 Février 2018 pour la 8ème édition des rendez-vous 'Images Plaine Nature'

Si vous souhaitez des renseignements sur l'association et ses activités ou sur les thèmes abordés dans cet article, vous pouvez consulter le blog de l'association http://www.imageplainature.onlc.fr/ ou contacter Michel Bailly : michel.bailly21@gmail.com

Les hirondelles de fenêtre : les voyageuses africaines sont de retour dans notre région. Elles ont retrouvé les nichoirs artificiels et les nids naturels restés en état depuis 2016. Vous pouvez les observer sur le site de la grande ferme. **N'oubliez pas que cet oiseau est protégé**

Refuge LPO – Etang « La Fontaine »

La roselière

La roselière est le milieu privilégié par la Rousserolle effarvatte pour nicher, mais sa présence est également favorable à des espèces telles que les poissons ou les insectes aquatiques

Cette protection a été mise en place pour éviter que les roseaux ne se couchent sur le chemin et sur les places de pêche. Elle permet cette pratique tout en préservant la roselière.

La roselière est un milieu important du site et doit être protégé.

Les orchidées

Ophrys abeille

Orchis bouc

Mai et Juin sont les mois favorables à leur floraison.

Il y a 4 espèces sur le site, avec 2 nouvelles zones pour les Orchis bouc.

Un plan des stations d'orchidées est affiché à l'intérieur du chalet.

Il possible d'observer des orchidées chez vous.

Ces fleurs poussent de plus en plus dans les terrains aménagés. Plusieurs observations de particuliers ont été signalées à l'association.

Les libellules

C'est aussi à cette période, et jusqu'à la fin de l'été, que l'on peut voir voler et s'accoupler les libellules et les Demoiselles (cœur copulatoire). Avec un peu de chance, on peut aussi observer une émergence, c'est-à-dire la transformation de la larve en insecte adulte

Si cela vous intéresse, nous pouvons organiser des sorties sur le site. Contactez Miche Bailly : michel.bailly21@gmail.com

Photos Michel Bailly

Au fil de nos envies

l'association « A Petits Points » fête ses 20 ans

ENTRÉE LIBRE

MERCERIE CRÉATRICES

Samedi 23 septembre 2017 de 14 à 18 h

Dimanche 24 septembre 2017 de 10 h à 17 h

Salle polyvalente « LA CERISAIE » 24 route de Dijon

LONGECOURT EN PLAINE (21)

Loisirs Fêtes Longecourt en Plaine

LOISIRS FÊTES… DATES À RETENIR !

4 Novembre 2017 - Repas dansant

À partir de 20h00

Salle de la Cerisaie

Apéritif
Tartiflette - Salade
Dessert - Café

Contact: Josiane – 24, rue du Roselet - Longecourt en Plaine
Tél: 03 80 39 78 40. **Nombre de places limitées !**

24 Septembre 2017
Vide-greniers avec l'OMCL

2 Décembre 2017
Marché de Noël Médiéval de Montreux
Suisse

Tarif Longecourois:
22 € par personne

Tarif extérieur:
24 € par personne

Avoir une carte nationale d'identité valide

Inscription et règlement auprès de: Sylvie DEMANDRE
4 impasse la Saunoise
21110 Longecourt en Plaine
Tél: 03 80 79 19 04
demandre.sylvie21@free.fr

24 Décembre 2017
Arrivée du Père Noël

Sortie randonnée
Abbaye de Fontenay

Manifestations terminées… vous auriez dû venir !! **On vous y attend l'an prochain !!**

Carnaval de Remiremont…
« grandiose ! »

Journée Pêche à l'étang de la Fontaine…
« de belles prises »

Journée libre à Annecy…
« superbe journée »

Renseignements: Josiane: 03 80 39 78 40 / Sylvie: 03 80 79 19 04 / Marie-Paule: 06 44 77 10 73
Page Facebook: Loisirs Fêtes Longecourt en Plaine

Shattered Blooms: Rock alternatif
Les Betteraves Fourragères: Festif
Dirty Oil & Poppy: Rock 70s
Fire Rise: Hard Rock

Rendez-vous le 17 Juin 2017 à partir de 19h00 Place de la Mairie

Les Betteraves Fourragères

Interdiction pour nos locaux de ne pas être là ! Les Betteraves Fourragères nous emportent dans des rythmes de folie: rock, ska, festif… enfin Trash-guinguettes.

Cette année, il viendront avec des invités au féminin… dress-code: au moins une fille par groupe !!

https://www.facebook.com/LesBetteravesFourrageres/?fref=ts

Fire Rise, un groupe féminin de Hard Rock originaire de Belfort.

La rencontre et l'union de différents univers propre à chacune fait de FIRE RISE un monde dont vous ne pourrez plus vous échapper. Portée par des rythmiques aussi bien percutantes qu'aériennes, la voix puissante et mélodique vous hypnotisera ! La part mystique est à l'honneur… les métaphores, la provocation, le son lourd… Un travail qui donne aux compositions une dimension digne d'une signature rock, douce et dure, sans oublier le client d'œil respectueux aux artistes qui nous ont tant inspirés.

Leurs compositions ne manqueront pas de vous surprendre ! Le groupe est composé exclusivement de nanas. Ne ratez pas l'occasion de venir les découvrir, vous consumer et vous damner avec elles !

http://firerise.wixsite.com/firerise/bio

Shattered Blooms

Ce groupe dijonnais, né en 2010 sous l'appellation Dreyhven, ressuscite les 90's. Plus tard, la formation se stabilise pour devenir Shattered Blooms. C'est aujourd'hui un quatuor qui compte en son sein Geoffrey Boileau, chanteur et guitariste, Julien Bernard également à la guitare (lead), Alex Von à la basse et Orlane Fournez à la batterie. Porteurs d'un rock à 99% grunge, ils semblent avoir roulé la pierre tombale du messianique Kurt Cobain, du survolté Scott Weiland, voire des Australiens de Silverchair, pour s'emparer de l'esprit saint de ces références musicales.

https://www.facebook.com/Shattered-Blooms.179429995426101/

Dirty Oil & Poppy

Les Dirty Oil & Poppy sont nés fin 2013 de l'amour inconditionnel pour la musique de 2 potes, Ju à la batterie et Nico à la guitare.

Après avoir taillé leur musical road, ils décident ensemble de revenir à leur premier émoi, le ROCK'N'ROLL. La rencontre avec David, à la basse, enclenche le moteur et c'est l'arrivée de Stef au chant qui lance la machine… Les Dirty Oil & Poppy sont nés !

Leur musique fera résonner les mélodies des pionniers du rock'n'roll tout en y apportant leur touche de modernité ! Après une petite année de rodage, les Dirty passent la seconde avec l'arrivée de Cycy à la basse. Et voilà les Dirty au complet, remontés à bloc et toujours prêts à balancer une bonne dose d'amour et d'énergie !

Nostalgiques des robes à pois et de l'odeur de la gomina ? Rebelle dans l'âme ? En manque de swing ? Les Dirty Oil & Poppy sont là pour toi ! Oh yeah !

https://www.facebook.com/dirtyoilandpoppy/about/

Vie Associative

17 Juin 2017
Rock en Plaine 9
Place de la Mairie
OMCL

24 et 25 Juin 2017
Gala de fin d'année
Salle de la Cerisaie
La Courtoise Gym

Août 2017
Concours de Pétanque
club Cibiste

23 et 24 Septembre 2017
Exposition
Salle de la Cerisaie
A petits Points

24 Septembre 2017
Vide-grenier
Route de Genlis et place de la mairie
OMCL & Loisirs Fêtes

8 Octobre 2017
Loto
Salle de la Cerisaie
Club de l'amitié

15 Octobre 2017
1ère foire aux jouets, livres, disques
Salle de la Cerisaie
OMCL

4 Novembre 2017
Repas dansant « Halloween »
Salle de la Cerisaie
Loisirs fêtes

5 et 6 Novembre 2017
Stage technique
Salle de la grande ferme
Cercle Sportif Longecourois

2 Décembre 2017
Sortie marché de Noël médiéval
de Montreux (Suisse)
Loisirs fêtes

24 Décembre 2017
Arrivée du Père Noël
Place de la mairie
Loisirs fêtes

Les bénévoles de nos associations donnent beaucoup pour nous divertir et pour que Longecourt en Plaine soit une commune animée et vivante…
mais ils ne peuvent rien sans notre participation à tous !

Environnement
Rénovation
Loisirs
Logement
Citoyenneté
Culture
Patrimoine
Longecourt en Plaine
Civisme
Jeunesse
Sport
Solidarité
Commerces
Equipe
Associations
Sécurité

Pensez à consulter régulièrement notre site internet:
http://www.longecourtenplaine21.fr/
Le Longecourt'Mag y est consultable et téléchargeable gratuitement.